



Compte-rendu du conseil municipal réuni
le 30 Janvier 2017

Commune de MONCETZ-LONGEVAS

L'ordre du jour concerne :

- 1 aménagement d'un terrain de jeux : DETR 2017
- 2 Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réorganisation des locaux de la mairie et la rénovation de la salle des fêtes
- 3 Questions diverses

Par suite à la convocation du 24 Janvier 2017, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi 30 Janvier 2017 à 20 h 30, sous la présidence de Mme Marie-Jeanne Tronchet, Maire.

Etaient présents : Emmanuel Bruggeman, Catherine Tschambser, Christian Lallemand, Cyrille Fromentin, Éric Chicault, Sylvain Rollet, Jérôme Sarrazin, David Leblanc, Céline Kasperek, Evelyne Brisson.

Absente : Stéphanie Brasseur

M. Eric Chicault est élu secrétaire de séance.

Délibération n° 6 de Janvier 2017 : aménagement d'un terrain de jeux : DETR 2017

Le projet consiste en l'installation d'un terrain multisport, la mise en place d'un mini-basket, de jeux pour les moins de 8 ans et l'éclairage des terrains. Après discussion sur l'éclairage à mettre en place, le conseil municipal vote à l'unanimité pour ce projet d'un coût total TTC de 94 533 €. Des subventions sont demandées à l'Etat (DETR) et au Conseil Départemental.

Délibération 7 de Janvier 2017 : attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réorganisation des locaux de la mairie et la rénovation de la salle des fêtes

La commune a lancé une consultation le 9 décembre 2016 auprès de 5 architectes. 4 dossiers ont été déposés et analysés par la SEMCHA selon les critères suivants : le prix de la prestation pour 70 % et les critères techniques pour 30 %. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 26 Janvier 2017 afin d'étudier les dossiers et d'établir le classement. Sur les critères retenus, le Cabinet Eudes Architecture est le mieux disant : le conseil municipal retient cette proposition.

QUESTIONS DIVERSES et TOUR de TABLE :

- Mme le Maire annonce la réunion prochaine de la commission des finances et demande à chacun de réfléchir sur les dépenses à envisager tant en fonctionnement qu'en investissement. Elle informe que le conseil syndical, lors de sa réunion de janvier maintient le prix de l'eau potable sans augmentation.
- Cyrille Fromentin s'est chargé de l'accueil des 2 nouveaux contrats recrutés qui ont posé les barrières de dégel.
- Emmanuel Bruggeman rend compte de sa rencontre avec le responsable du SIRADEPC sur la révision du plan communal de sauvegarde en cours. David Leblanc continue de travailler sur la mise en place d'un dispositif permettant l'envoi d'un SMS à l'ensemble des habitants en cas d'urgence.
- Christian Lallemand mentionne les dégâts devant le 19 de la rue de la rouillie. Marie-Jeanne Tronchet indique qu'elle a constaté la situation et que la responsabilité du Mont Louvet ou de l'agglomération n'est pas établie. Une réunion est programmée avec les différentes parties pour remédier à la situation.
- Céline Kasperek signale la méconnaissance du chauffeur sur le parcours des scolaires ce lundi 30 janvier. Stéphanie Brasseur a dû accompagner le nouveau chauffeur pour assurer le ramassage de l'arrêt Pagerie.
- David Leblanc fait part de dysfonctionnements constatés au niveau de la SITAC avec l'utilisation de bus ancien sans chauffage.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h50.

Fait à Moncetz-Longevas le 31 Janvier 2017 (affichage : mairie, « p'tit chez nous », abri bus Longevas).

Le secrétaire de séance : Éric CHICAULT